

## AVIS N°028-2021 / DC/BR / DG

TPCI 6,25% 2017-2029

## Paiement des intérêts semestriels et Remboursement partiel du capital

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des Teneurs de Comptes-Conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire procédera, le 31 mars 2021, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPCI 6,25% 2017-2029 » pour un montant global net d'impôt de 10 493 352 813 FCFA (dix milliards quatre cent quatre-vingt-treize millions trois cent cinquante-deux mille huit cent treize FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SOCIETE GENERALE CAPITAL S.W.A. : Abidjan 5 et 7 Av. Joseph ANOMA Plateau - 01 B.P.1355 Abidjan 01 Tél : 20 20 14 89 ; Fax : 20 20 14 89.

Fait à Abidjan, le 08 mars 2021

Le Directeur Général

Central + DC / BR + Bangus

Afrique de l'Ouest UEMOA

Dr Edoh Kossi AMENOUNVE

+ xx

4